L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°165 du Jeudi 25 Août 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.656.37.31 / 06.886.54.70/ 05 564.40.99 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Première édition de la randonnée Lipanda

José Cyr Ebina et ses partenaires, Edden et Extradex tour, ont relevé le défi

(P.12)

Commentaire

Après les élections et la fête nationale, les vacances! Le gouvernement Collinet 2 attendu !

L'entrée de Destinée Hermella Doukaga au bureau de l'Assemblée nationale a donné le signal du remaniement gouvernemental (P.3)

Musique

Le torchon brûle entre Roga Roga et Cegra Karl!

Roga Roga.

Cegra Karl.

Fondation Mamadou Dia pour l'économie humaine

Le livre de Guy Roland Taholien reconnu par des universitaires de renom

(P.2)

François Mozanda, conseiller départemental élu dans le District d'Enyellé

«Je ne suis pas seulement l'élu des autochtones»

(P.8)

Arrondissement 5 Ouenzé (Commune de Brazzaville)

Le Marché de Ouenzé s'appelle désormais «Marché Ntiétié Norbert»

(P.8)

République Centrafricaine

La levée de la limitation des mandats présidentiels crée des risques d'instabilité

L'effervescence suscitée par l'arrivée au pouvoir de Faustin-Archange Touadéra en 2016 en République Centrafricaine et sa réélection en 2021 s'estompe depuis l'évocation du projet de modification de la Constitution, sur fond de levée de la limitation du mandat présidentiel. Ce projet soulève d'énormes questions dans l'opinion publique nationale et internationale. La Centrafrique est engagée, depuis 2013, dans un processus de réconciliation nationale aujourd'hui au point mort, en raison de la profonde crise politique et sociale et de la présence de groupes armés qui menacent l'intégrité du territoire.

Faustin-Archange Touadera.

Le recours au groupe russe, Wagner, pour contenir l'expansion des rebelles armés continue de provoquer un tollé à l'intérieur du pays et l'ire des partenaires extérieurs dits «traditionnels» de la Centrafrique, avec en tête la France. C'est dans ce contexte qu'émerge le débat sur un énième mandat du Président Touadéra, à travers la modification de la Constitution, en faisant sauter le verrou de la limitation du quinquennat présidentiel.

Cette idée a été progressivement introduite au cours du dialogue républicain organisé dans le pays. En effet, après sa réélection en 2021, le Président centrafricain a proposé un dialogue républicain pour apaiser les tensions et favoriser la collaboration avec les forces d'opposition et la société civile. Ouvert le 21 mars 2022, ce dialogue a été boycotté par les partis d'opposition et les groupes armés. Au cours des discussions, l'idée d'amender la Constitution a été évoquée par les représentants de la majorité présidentielle, pour adapter certaines institutions aux nouvelles réalités du pays. Certains n'ont pas tardé à y voir un subterfuge, pour lever la limitation des mandats présidentiels, sous couvert de changement constitutionnel, afin de permettre au Président Touadéra de briguer un troisième mandat.

Le projet d'amendement de la Constitution a été relancé avec l'introduction d'une proposition de révision constitutionnelle à l'Assemblée nationale, par le député de la majorité présidentielle, Brice Kévin Kakpayen. Lors d'un entretien, le député a présenté des arguments en faveur d'une modification de la Constitution. Il a évoqué notamment le cas d'autres pays voisins comme le Cameroun et le Gabon, qui ont aboli la limitation des mandats présidentiels et justifié son action par l'article 156 de la Constitution, qui permet à un élu de la Nation de soumettre un projet d'amendement constitutionnel.

La photo de famille des acteurs politiques.

Mais, la lecture des dispositions de l'article 153 de la Constitution révèle que *«la question du nombre et la durée des mandats présidentiels»* ne peut faire l'objet d'aucune révision. En analysant cette disposition, elle reflète le sentiment avant-gardiste de la constituante centrafricaine, bien consciente du syndrome du *«troisième mandat»* qui a conduit à la levée de la limitation des mandats présidentiels dans la plupart des pays de la sous-région.

Lors du conseil des ministres tenu le 20 juillet dernier, le gouvernement a validé le projet d'amendement de la Constitution, avec quelques propositions. Il a, ensuite, été renvoyé au parlement pour examen. Malgré les dispositions de l'article 153 de la Constitution qui interdisent toute modification de la durée des mandats présidentiels, le conseil des ministres est favorable à la levée du blocage des mandats présidentiels, arguant qu'une Constitution n'est pas par nature immuable. Si cette nouvelle tendance est révélatrice d'un déclin du constitutionnalisme en Afrique, elle est probablement la voie d'un retour à l'instabilité en Centrafrique.

La levée de la limitation des mandats est susceptible de conduire à un éventuel soulèvement populaire, voire à un coup d'Etat, d'une part, et au renforcement des positions des groupes rebelles dans le pays, d'autre part. La possibilité d'un soulèvement populaire débouchant sur une révolution populaire voire un coup d'Etat, à cause de ce débat sur la révision de la Constitution, crée de fortes tensions sociales entre les partisans du Président Touadéra, favorables à la modification de la Constitution, et ses opposants, qui sont radicalement hostiles à la question. Si le projet d'amendement constitutionnel conduisant à la levée de la limitation des mandats présidentiels est approuvé, le risque d'un retour à un nouveau cycle de violences en Centrafrique ne peut être exclu.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Fondation Mamadou Dia pour l'économie humaine

Le livre de Guy Roland Taholien reconnu par des universitaires de renom

Des universitaires, banquiers, proches, acteurs politiques et anciens collaborateurs de l'homme d'Etat sénégalais, Mamadou Dia, ont procédé, le samedi 3 juillet 2022, au lancement des activités de la Fondation portant le nom de l'ancien président du Conseil du gouvernement sénégalais, de 1957 à 1962, en vue de perpétuer son œuvre. C'était à l'occasion d'une assemblée générale constitutive tenue à l'E.s.e.a (Ecole supérieure d'économie appliquée), à Dakar (Sénégal), qui servira de siège à la F.m.a.e.h (Fondation Mamadou Dia pour l'économie humaine) en présence de Roland Colin, ancien directeur de cabinet de Mamadou Dia, Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale. L'Afrique centrale était représentée par Guy Roland Taholien, banquier et auteur du livre *«Les enjeux de l'édification d'un Etat développementiste au Congo»*, qui a meublé les discussions des participants.

Mamadou Dia.

Partisan d'une rupture avec la France, contrairement à Senghor resté attaché à l'ancien colonisateur, Mamadou Dia avait une vision politique opposée à Senghor. Ce qui a provoqué une crise de régime et conduit à une rupture de l'amitié liant les deux hommes, qui entretenaient des relations profondes nées de combats politiques qu'ils ont menés après 1945 jusqu'à l'indépendance. Instituteur de formation, Mamadou Dia a été, pendant 13 ans, secrétaire général du Bloc démocratique sénégalais (B.d.s.), ancêtre de l'actuel Parti socialiste. Il est décédé le 25 janvier 2009. Pour la postérité, il reste le chantre *«d'une vision socialiste du développement»*.

Selon Moustapha Niasse, la création de la Fondation Mamadou Dia pour l'économie humaine constitue *«un acte de nature humaine, pour perpétuer le legs d'une personnalité multidimensionnelle»*. *«Au-delà de l'homme d'Etat qu'il fut, il faut toujours voir l'homme déterminé dans ses actions»*, a-t-il ajouté. Au cours de l'assemblée générale constitutive de la Fondation Mamadou Dia, Roland Colin a été choisi pour présider aux destinées de la fondation, tandis que Moustapha Niasse en assure la vice-présidence.

Guy Roland Taholien.

Le clou de cette assemblée générale constitutive a été marqué par les échanges sur l'ouvrage de Guy Roland Taholien, *«Les enjeux de l'édification d'un Etat développementiste au Congo»*. Méconnu au Congo, son pays, ce livre a retenu l'attention des universitaires, banquiers et autres participants qui ont creusé le message que l'auteur adresse aux dirigeants des pays africains.

«Je suis pour la synthèse entre la main invisible qui symbolise le marché et la main visible qui est celle de l'Etat. Il doit y avoir une complicité. C'est pourquoi je suis favorable à un dialogue public-privé de qualité. Le marché a sa place et l'Etat a de plus en plus sa place pour créer et faire des investissements importants, pour que le secteur privé puisse bien fonctionner», a expliqué l'auteur.

L'ouvrage présente, de façon concrète, des solutions pour le développement des Etas africains. Guy Roland Taholien propose que le développement des Etats africains repose sur deux secteurs d'activités: l'agriculture et l'industrie. La symbiose de ces deux secteurs permettra la diversification de leurs économies.

L'auteur *«expose, de façon précise et convaincante, les différentes étapes de sa stratégie de développement visant à moderniser les institutions et l'administration, mettre en œuvre des réformes économiques, pour assainir les finances publiques…»*. Le livre de Guy Roland Taholien vient là d'être consacré comme étant le best-seller du développement en Afrique. Les membres de la Fondation Mamadou Dia ont reconnu la portée internationale des idées d'un des leurs.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Jean Guy Blaise Mayolas a reçu le soutien de Patrice Motsepe

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) va tenir son assemblée générale extraordinaire élective, le vendredi 2 septembre 2022, à Brazzaville, malgré les contestations élevées par le Collectif des associations des anciens footballeurs congolais. Ceux-ci réclament la suspension ou l'annulation du processus électoral engagé par le Bureau exécutif de la Fécofoot et la désignation d'une administration provisoire pour conduire la fédération et préparer cet événement.

Patrice Motsepe reçu par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Dans ce bras de fer, le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, veut voir clair. Dans une missive datée du 16 août 2022, il a demandé à la Fécofoot de mettre à sa disposition les documents préparatoires de l'assemblée générale élective et les décisions justifiant le rejet de certaines candidatures.

C'est dans ces entrefaites que le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, seul candidat à sa propre succession, a reçu la visite, le jeudi 18 août dernier, du président de la Caf (Confédération africaine de football), l'homme d'affaires sud-africain, Patrice Motsepe, qui, pendant son séjour à Brazzaville, a été reçu en audience par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

«Je suis là pour manifester mon soutien au football congolais qui est dirigé par mon frère, Jean Guy Blaise Mayolas, et lui s'assurer qu'ensemble, nous allons investir dans le football des jeunes et des dames», a-t-il confié au sortir d'une séance de travail au siège de la Fécofoot. Il a confirmé la tenue de l'assemblée générale élective de la Fécofoot pour le vendredi 2 septembre. Avec un tel soutien, Jean-Guy Blaise Mayolas est assuré de décrocher un nouveau mandat, malgré les protestations des anciens footballeurs et de certains dirigeants de clubs. Mais, rien n'est encore gagné, car cette assemblée générale élective s'annonce houleuse.

L.E.B.

Commentaire

Après les élections et la fête nationale, les vacances! Le gouvernement Collinet 2 attendu !

Tout le monde était convaincu qu'après les élections législatives et locales de juillet 2022, le Président de la République procédera au remaniement gouvernemental. Suivant la juste évolution de la chose politique: nouvelle majorité; nouveau gouvernement. C'est le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, lui-même, en bon démocrate au service de son pays, qui a levé le coin du voile lors de la séance de questions orales au gouvernement, au sénat, mercredi 10 août dernier. La réaction du président du sénat, Pierre Ngolo, a laissé entendre qu'il y aura bel et bien remaniement du gouvernement, après la tenue des élections législatives. Depuis, les Congolais attendent fiévreusement la nomination du nouveau gouvernement. Mais, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui considère que la Constitution ne lui en fait pas obligation, a préféré d'abord prendre ses vacances.

Depuis, les commentaires vont bon train sur la composition de la nouvelle équipe gouvernementale. Un point commun au moins: ce gouvernement sera toujours conduit par Anatole Collinet Makosso, l'actuel Premier ministre, auréolé enfin par une élection populaire, qui lui donne une assise politique le propulsant dans le cercle restreint des acteurs politiques majeurs de notre pays.

Mais, après la fête de l'indépendance, le 15 août dernier, le temps est aux vacances politiques. Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a pris deux semaines relaxes en Turquie, d'après une information livrée par le magazine Jeune Afrique et que la Présidence de la République n'a pas démentie. L'entrée d'un membre du gouvernement, en l'occurrence Hermella Destinée Doukaga, au bureau de l'Assemblée nationale, a donné la preuve qu'il y aura bien remaniement.

Il n'y a pas de doute que le Premier ministre Anatole Collinet Makosso va conduire le futur gouvernement.

En effet, l'entrée en fonction de la nouvelle assemblée nationale, mardi 16 août dernier, était un moment décisif de la vie politique nationale. Elle intervenait après les audiences de la Cour constitutionnelle sur les 30 requêtes en annulation des résultats, dont elle était saisie. Au terme de trois jours d'audience, la cour, dirigée par le célèbre juriste Auguste Iloki, n'a rien trouvé d'anormal pouvant l'emmener à annuler les résultats dans une quelconque circonscription, en dépit de la clameur publique sur des faits de tricherie durant le scrutin. Désormais, la chambre basse est définitivement constituée pour la 15ème législature.

Reste maintenant le gouvernement dont elle va contrôler l'action. Le Premier ministre Collinet Makosso avait prévenu le président du sénat en ces termes: *«Avec assurance, lorsque vous reviendrez certainement en session budgétaire et que vous retrouverez ce gouvernement autrement composé ou encore pareillement composé, on peut croiser les doigts de nous retrouver à nouveau»*. Ce à quoi Pierre Ngolo avait répondu: *«S'agissant de l'après élections législatives 2022, nous savons ce que sont les attributions de chaque institution. Le gouvernement sera mis en place en tenant compte de la configuration actuelle du Parlement notamment de l'Assemblée nationale. Nous espérons que ceux qui se sont bien distingués reviendront. Et si le Premier ministre est de ceux-là, c'est tant mieux»*.

Et les spéculations à ce sujet ont repris de plus bel. Dans les réseaux sociaux circulent même des listes fantaisistes de gouvernement. La fièvre politique n'est plus qu'à l'attente de la nouvelle équipe gouvernementale. Après Hermella Destinée Doukaga, qui partira, qui restera, qui sera à quel poste? Les observateurs de la vie politique nationale échafaudent leurs hypothèses. Mais, l'expérience a démontré que la composition du gouvernement relève de la seule volonté du Président de la République. Il a pris l'habitude de nommer à la surprise générale. Seuls ses proches sont privilégiés à lui faire des propositions. Même ceux qui prétendent avoir reçu une promesse d'être nommés en sont souvent réduits à leurs illusions. On a vu en mai 2021 comment le prof Jean-Rosaire Ibara, oublié, a été rattrapé pour être nommé ministre du contrôle d'Etat chargé de la qualité du service public et de la lutte contre les anti-valeurs. Comme quoi, à propos du remaniement gouvernemental, le conseil est celui-ci: *«Mieux vaut ne pas y penser, pour éviter les conséquences cardiaques»*. Surtout que cette fois-ci, on parle d'une équipe resserrée qui sera mise en place. Le retour des vacances sonnera-t-il la fin du suspense? On attende de voir!

Jean-Clotaire DIATOU

Editorial

L'agriculture: parlons-en peu; pratiquons-la plutôt!

Il aura fallu l'agression russe contre l'Ukraine pour que l'opinion publique se rende compte que ce pays européen est à vocation agricole et qu'il nourrit, par son travail, une bonne partie de la population mondiale. C'est le plus grand pays agricole du continent européen de par la taille de la superficie cultivée, soit 41,5 millions d'hectares. 5ème pays exportateur de blé, 4ème pour le maïs, l'orge et le sorgo, deuxième pour le colza et premier pour l'huile de tournesol, l'Ukraine fut longtemps, pendant l'époque soviétique, le grenier à blé de l'Europe orientale. Faut-il penser que l'agriculture s'y est développée grâce aux slogans répétés à tout va dans les discours politiques, comme cela se passe au Congo? Bien sûr que non! C'est le travail, la persévérance, la volonté politique, l'organisation, l'accompagnement de l'Etat, le développement industriel qui ont fini par donner cette vocation au pays.

Chez nous, l'agriculture, on la fait plus dans des slogans politiques plutôt que dans la pratique. C'est amusant de voir comment, dans les médias sociaux, on a comparé un extrait du discours du Président de la République, dans les années 80, et un extrait de son message du 14 août dernier concernant l'agriculture: la similarité du propos est frappante!

Depuis près de quatre décennies, on ne se rend même plus compte qu'on revient sur les mêmes propos concernant l'agriculture. Pendant ce temps, année après année, fort de ses recettes pétrolières, le pays accroit sa dépendance alimentaire aux importations. Y pratiquer l'agriculture relève du parcours du combattant. Les tracasseries administratives, le mauvais état des routes, les difficultés d'accès à l'aliment de bétail, à l'électricité par exemple, le manque de développement du secteur agro-industriel pour tirer le secteur agricole, etc, réduisent les chances de voir le pays embrasser la vocation agricole pour nourrir sa population.

Les nouveaux villages agricoles? Une histoire de politicien qui a fini comme on pouvait l'imaginer. Pendant ce temps, des milliards de francs Cfa se sont envolés. Autant dire que des projets agricoles impressionnants existent pour frapper les esprits. Ils servent surtout à être exhibés à la télévision. Mais, ils sont loin de faire du Congo un pays à vocation agricole.

Il faut reconnaître humblement que les Congolais sont capables de développer l'agriculture et de réduire la dépendance de leur pays aux importations alimentaires. Mais, pour cela, il faut leur en donner les moyens. On peut développer dans chaque département, une vocation agricole pour produire tel ou tel autre aliment. Il faut encourager et faciliter l'implantation des industries, même petites, de transformation de produits agricoles, donner la parole aux vrais acteurs agricoles. Bref, si le gouvernement pouvait commencer par appliquer un tant soit peu son propre plan de résilience en ce qui concerne l'agriculture, il est clair que deux à trois ans après, le secteur agricole congolais évoluerait dans le sens de nos espoirs. Mais, comme toujours, ce ne sont pas les programmes, les plans ou les projets qui manquent. C'est la pratique qui fait défaut! Trop de discours, peu de pratique: on tourne en rond!

L'HORIZON AFRICAIN

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation

Jean-Luc Mouthou a lancé les travaux de construction d'un lycée général à Moukondo

Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation, a lancé officiellement, le 19 août 2022, les travaux de construction d'un lycée public d'enseignement général, dans la concession du C.e.g 28 Novembre 1958, au quartier Moukondo, à Moungali, le 4ème arrondissement de Brazzaville. A occasion, le ministre Mouthou a annoncé la construction d'un autre lycée, au quartier Sadelmi, dans le 7ème arrondissement Mfilou.

Le ministre Jean-Luc Mouthou posant la première.

Le nouveau lycée d'enseignement général, qui est en train d'être érigé sur une superficie de 5.211,4 m², sera composé de deux bâtiments dont un bâtiment R+1 de 10 salles de classe, d'un laboratoire scientifique, d'un bloc administratif et d'un terrain sportif. Il sera ouvert pour accueillir ses premiers élèves à partir du mois de décembre prochain.

Le gouvernement s'emploie, depuis un moment, à la prise en charge de la jeunesse scolarisée, à travers la construction des infrastructures immobilières modernes. Le lycée public de Moukondo s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des conditions d'études des élèves de Moungali, par la réduction du nombre croissant d'élèves dans les salles de classe, a dit le ministre de l'enseignement général.

Pour Bertin Maboulou, assurant l'intérim du directeur départemental de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la politique du gouvernement de créer des écoles répond au besoin de scolarisation des populations dans le pays. Brazzaville compte à ce jour 17 lycées d'enseignement général que fréquentent plus 621.000 élèves. *«Au fil des années, les effectifs ne font que croître, au point de ne plus offrir de bonnes conditions d'apprentissage. Il était, donc, impérieux de construire le 18ème lycée, afin de désengorger les Lycées Emery Patrice Lumumba et Antonio Agostino Néto»*, a dit Bertin Maboulou.

Le projet de construction d'un lycée de proximité à Moukondo est un soulagement pour les populations, a dit un parent d'élève, se réjouissant de l'initiative. *«Nos enfants ne vont plus parcourir de longues distances, pour se rendre à l'école et en plus, la nouvelle configuration de cet établissement permettra aux enfants de poursuivre les études en sécurité. Nous sommes reconnaissants de cette réalisation du gouvernement»*, a-t-il confié.

Urbain NZABANI

PROPOS D'éTAPE

Nouvel ordre national et radicalité éthique

La radicalité fait toujours peur, surtout par les temps qui courent. Etre radical, c'est refuser toute discussion, c'est refuser tout dialogue. En mathématiques, on dirait que c'est une limite. Mais, il ne s'agit pas de cette radicalité, qui serait radicale; il s'agit de la radicalité éthique, celle susceptible de présider à l'émergence d'un nouvel ordre national.

La radicalité éthique est une disposition intérieure à ne faire que ce qui est droit, juste et bon. Toute la question, en politique notamment, est comment se relier au bien. Si la politique, c'est créer l'harmonie dans la Cité, selon Platon, alors, elle ne peut se concevoir sans éthique, sans stricte conformité à l'éthique. C'est en cela que l'éthique est radicale.

Le sage a dit que «nous n'avons ici-bas aucune cité durable, mais que nous cherchons celle de l'avenir». Nos constructions sociétales s'époumonent très vite, suite aux déséquilibres que nous y produisons consciemment ou inconsciemment. Nos discours sur le vivre-ensemble sont démentis par la montée incessante des inégalités: inégalités dans l'accès à la formation, aux soins de santé, à la représentation politique ou à l'accès aux biens courants de consommation. Nos villes ne nous offrent plus l'esthétique des routes roulantes, des décors colorés, des jardins apaisants. Le confort d'une vie paisible devient une denrée rare, parce que nous avons oublié notre rapport à l'autre, au regard de l'autre.

Les sociétés qui ne remettent périodiquement pas de l'ordre dans leur fonctionnement sont vouées au dépérissement. L'ordre national nécessite un toilettage régulier, sans quoi, les institutions, les organes de gestion et les citoyens subissent l'effet d'entropie et le mouvement brownien. Ils deviennent des atomes délocalisés et la société se désagrège.

L'un des ciments du nouvel ordre national est la conformité des actions politiques à l'éthique. Et, comme l'exemple doit venir d'en haut, ce n'est que lorsque la classe politique se conforme à l'éthique qu'elle peut raisonnablement exiger et imposer la rigueur aux éphémères. Radicaliser le comportement politique conformément à l'éthique, c'est en dernière instance, radicaliser les Lumières. Mais, qui peut être contre le rayon lumineux qui, de toute sa splendeur, éclaire nos consciences?

Prométhée

Entreprenariat

Formation de 32 jeunes entrepreneurs de Pointe-Noire et du Kouilou par le Figa

De nouveaux entrepreneurs dans les Départements de Pointe-Noire et du Kouilou. C'est le résultat d'une formation de deux mois, financée par le Figa (Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement). Un début de solution au chômage qui plombe le littoral.

Photo de famille des responsables du Figa et des promoteurs formés.

On ne naît pas entrepreneur, mais on le devient». Ce principe a été rappelé le 12 août dernier, à Pointe-Noire, par la ministre des petites et moyennes entreprises. Jacqueline Lydia Mikolo s'exprimait ainsi lors de la cérémonie de présentation de la première cohorte de promoteurs de projets, qui a récemment subi une formation spécifique de deux mois dans plusieurs domaines dont la pêche, l'agriculture, la pisciculture et l'élevage.

La formation initiée et financée par le Figa, un établissement public administratif, créé par la loi n°23/2019 du 5 juillet 2019 et doté d'un fonds initial de 15 milliards de francs Cfa, destiné à résoudre l'épineux problème d'accès aux services financiers et non financiers, procède de l'initiative sans doute d'un contexte socioéconomique fort difficile. En effet, selon des estimations de la Banque mondiale, le taux de pauvreté avoisinait en 2020, les 52,5%, alors que le taux de chômage atteignait les 10,3% la même année.

Conscient de cette situation imputable à l'effondrement des cours des ressources naturelles dont le pétrole (près de 80% des recettes de l'État), le gouvernement *«demande à accorder davantage d'intérêt et d'attention à la promotion des entreprises et à la transformation locales de nos matières premières»*, a expliqué Mme Mikolo.

C'est ainsi qu'après Brazzaville, Dolisie et bien d'autres localités, le tour était venu aux promoteurs des Départements de Pointe-Noire et du Kouilou de bénéficier des formations au sein des incubateurs partenaires du Figa. Difficile donc pour les 32 bénéficiaires représentés à la cérémonie par un échantillon de sept startupeurs de cacher leur satisfaction. *«Les connaissances acquises nous permettront de mener à bien nos activités. C'est une valeur ajoutée pour mes collaborateurs et moi-même. À nous de traduire dans les faits cette formation, ce sera la meilleure façon de renvoyer l'ascenseur au gouvernement, notamment le ministère des petites et moyennes entreprises»*, s'est félicitée Laetitia Faruche Massamba opérant dans la transformation des produits agricoles.

La cérémonie de ces promoteurs qui a eu pour cadre la salle des conférences de l'hôtel Hilton Double Tree de la capitale économique s'est déroulée en présence des plusieurs invités de marque venus des pays étrangers. Il s'agit, par exemple, du ministre d'État Eustache Muhanzi, ministre de l'entreprenariat des petites et moyennes entreprises de la RD Congo, Mme Logboh Myss Belmonde Dogo, ministre ivoirienne de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté, et de Kokou Eké Hodin, ministre délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat du Togo.

John NDINGA-NGOMA

Presse

Obsèques de notre confrère Pascal Azad Docko

Selon les informations recueillies auprès de la famille, l'inhumation de notre confrère, le journaliste-reporter Pascal Azad Docko, ont lieu vendredi 26 août 2022, à Brazzaville. La cérémonie d'hommage, par les autorités, les acteurs politiques et la presse se tiendra au CIO (Centre Interdiocésain des œuvres), à côté de La Semaine Africaine, à partir de 11h.

La messe pour le repos de son âme a lieu ensuite, en la Basilique Sainte-Anne. Notre confrère sera inhumé au Cimetière privé Bouka. Que la terre lui soit légère!

Coopération Congo - Système des Nations unies

Une conférence ministérielle sur l'éducation sexuelle se tiendra à Brazzaville

«Sensibiliser les jeunes a l'éducation et la santé sexuelle», telle est l'ambition des agences du système des Nations unies au Congo, qui entendent organiser, en novembre 2022, à Brazzaville, une conférence des ministres de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, qui réunira seize pays d'Afrique de l'Ouest et du centre. Le sujet, a été au cœur d'une séance de travail, mercredi 17 août 2022, à la Primature, entre le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, et des représentants des agences onusiennes, dont la délégation était conduite par la directrice régionale de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) pour l'Afrique, Dre Matshidiso Rebecca Moeti. A l'issue de ladite rencontre, les hôtes du Premier ministre ont été rassurés par l'engagement du gouvernement congolais à la tenue de ces assises.

Le rapport des Nations unies sur l'éducation sexuelle complète (E.s.c) publié en 2021, a révélé qu'en dépit des progrès enregistrés dans certains pays, bon nombre d'entre eux ne semblent pas fournir aux enfants et aux jeunes les connaissances et compétences nécessaires pour assurer leur santé et leur bien-être. De même, les enseignants ne sont pas préparés et les élèves n'étudient pas la totalité des sujets qu'ils devraient étudier et la désinformation nuit au développement d'une l'éducation sexuelle complète. Ce rapport souligne qu'aujourd'hui, des millions d'enfants et de jeunes ne reçoivent que peu d'informations sur la manière de

Pendant la séance de travail.

gérer leur transition vers l'âge adulte.
Confiant ses impressions à la presse, au sortir de l'audience avec le Premier ministre, la docteure Matshidiso Rebecca Moeti, s'exprimant au nom de la délégation qui l'accompagnait, s'est réjouie de l'engagement du Congo à abriter ces assises qui visent une jeunesse bien éduquée et en bonne santé. *«Nous avons constaté qu'au début de l'éducation au secondaire, les filles sont très bien représentées. Mais à la fin, nous les voyons avec des grossesses non planifiées ni désirées et, parfois même, être confrontées au mariage précoce. Donc, il ya tout cela à améliorer et a corriger, tout en sachant que l'éducation et l'information permettra à nos jeunes de prendre de bonnes décisions, pour leur avenir»,* a déclaré la directrice Afrique de l'O.m.s, expliquant le bien-fondé de cette conférence.
Signalons que cette audience s'est déroulée en présence des ministres Hugues Ngouélondélé, de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Gilbert Mokoki, de la santé et de la population, Jean-Luc Mouthou, de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ainsi que des hauts cadres des agences de l'O.n.u à savoir, Chris Mburu, coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo et Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo.

Roland KOULOUNGOU

Coopération Congo - France

Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale congolaise

Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, et François Barateau, ambassadeur de France au Congo, ont procédé, mercredi 17 août 2022, au lancement officiel du Projet de renforcement de la chaîne pénale et de l'accès au droit au Congo, par la signature d'un protocole d'entente qui, selon le diplomate français, *«incarne, une fois encore, cet engagement mutuel entre la République du Congo et la France, pour la promotion de la justice, l'amélioration de la gouvernance démocratique et la défense des droits humains».*

François Barateau.

Doté d'un budget de 500 mille euros (soit 328 millions de francs Cfa) sur deux ans, le Projet de renforcement de la chaîne pénale et de l'accès au droit au Congo contribuera à renforcer l'appareil judiciaire congolais, en facilitant l'accès des citoyens à la Justice, notamment des femmes victimes de violences basées sur le genre, et en consolidant le dialogue entre les acteurs essentiels de la chaîne pénale (policiers, magistrats, agents pénitentiaires).
Initié par l'Ambassade de France, il sera mis en œuvre par l'opérateur Expertise France. En complémentarité, l'Union européenne va mettre en œuvre, sous l'impulsion de l'Ambassade de France, un Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise, dans sa programmation 2022-2027 qui poursuivra l'objectif d'améliorer les conditions de travail des policiers ainsi que les conditions d'accueil des justiciables.
Ces deux projets doivent permettre l'ouverture d'un dialogue concerté entre les différents acteurs de la chaîne pénale, autour de formations destinées à promouvoir des pratiques professionnelles en conformité avec la loi et les conventions internationales ratifiées par le Congo.
Le lancement du *«Projet justice»* incarne, une fois encore, l'engagement mutuel entre la France et le Congo, pour la promotion de la justice, l'amélioration de la gouvernance démocratique et la défense des droits humains, grâce au renforcement des capacités des acteurs judiciaires. Il réaffirme les valeurs fondamentales de toute République soucieuse de sa justice et marque le renouvellement d'un partenariat bilatéral, ambitieux et responsable, en matière d'amélioration de la gouvernance judiciaire au Congo.
Pour mémoire, depuis 1962, la France accompagne la volonté du Congo d'œuvrer à l'amélioration de son système judiciaire, avec la mobilisation de l'ensemble de ses outils de coopération tels que la formation, les échanges d'expertise et le soutien financier à des projets de développement. A titre d'exemple, ce sont plus 180 magistrats congolais qui ont été formés à l'Ecole nationale de la magistrature (Enam) comme auditeurs de justice et près de 350 autres qui ont suivi des formations courtes.
La mise en œuvre de ce projet d'appui au renforcement de la chaîne pénale congolaise est la traduction politique concrète, de l'engagement durable et fidèle de la France aux côtés du Congo pour l'amélioration de la gouvernance publique.

Dette commerciale intérieure

Une opération de paiement des créances inférieures à 10 millions a eu lieu

Durant la première quinzaine du mois d'août 2022, le gouvernement a réalisé le processus de paiement de la dette commerciale intérieure, concernant les créances inférieures ou égales à 10 millions de francs Cfa. 204 créances, auditées et validées par deux cabinets comptables indépendants, de réputation internationale, ont été en principe payées. Ces créances sur l'Etat ont été réalisées durant la période de 2003 à décembre 2018. Le volume total de ces créances s'élève à environ un milliard de francs Cfa.

Théodore Ikemo, directeur général de la C.c.a

Pour rembourser les 204 opérateurs économiques, la C.c.a a mis en place un guichet où ces derniers remplissent certaines formalités, avant de bénéficier d'un virement bancaire en guise de paiement de leurs créances. Ils fournissent quelques pièces administratives que sont le numéro du registre de commerce, le numéro d'identification unique (Niu), le numéro du compte bancaire et la pièce d'identité du responsable de la société, pour prouver être le véritable propriétaire de l'entreprise bénéficiaire. L'opération de paiement était prévue pour durer une dizaine de jours.
Cette étape a fait l'objet d'une communication de Théodore Ikemo, directeur général de la C.c.a, mercredi 3 août 2022, au siège de sa structure, à Brazzaville. L'objectif de l'opération permet à l'Etat de normaliser les relations avec ses créanciers extérieurs et intérieurs et, surtout, de recouvrer et restaurer sa crédibilité financière auprès des opérateurs économiques.
Le lancement du paiement de la dette commerciale intérieure permet à l'Etat d'assainir les circuits financiers nationaux et d'appuyer la relance des activités économiques, notamment dans le secteur privé national. Cette obligation est inscrite dans les grandes orientations du programme conclu avec le F.m.i (Fonds monétaire international) pour la période 2022-2024 et dans le P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026.
Dans sa communication, Théodore Ikémo a rassuré qu'«au plan extérieur, la situation de la dette est presque normalisée. Les accords ont été signés avec chaque créancier. La dette est payée normalement. Il n'y a pas d'arriérés. Les relations sont normalisées». Sur le plan intérieur, le processus a commencé. L'opération se déroule de façon fluide. Tous les paiements sont effectués dans les banques. Aucun payement ne peut se faire devant les caisses de la C.c.a ni au Trésor public.
Pour les gros créanciers, dont les montants sont à plus de dix millions de francs Cfa, le directeur général de la C.c.a a indiqué qu'*«il y a déjà un plan d'apurement qui est en train d'être élaboré. La fin de ce travail pourra intervenir très bientôt. Ce plan est une série de propositions, peut-être au nombre de trois ou quatre, que le gouvernement présentera aux opérateurs économiques. Chaque opérateur fera le choix de la proposition de paiement qui lui conviendra le mieux. Chaque proposition pourra comprendre le paiement d'un acompte en fonction de la capacité financière actuelle de l'Etat. Une décote sera appliquée sur le montant de la créance. Une durée de remboursement variable sera proposée au créancier. Au regard de toutes ces conditions, la décision reviendra au bénéficiaire. Cette opération cadre bien avec les dispositions du programme conclu avec le F.m.i».*
Le programme du F.m.i ne tolère pas que le pays traîne encore des arriérés ou accumule de nouveaux arriérés. Rappelons tout de même que, dans son rapport 2021 sur la dette publique congolaise, la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement) indique que la dette intérieure auditée, qui inclut également la dette commerciale, s'élève à 642,92 milliards de francs Cfa et la dette commerciale en cours d'audit est estimée à 573,78 milliards de francs Cfa.

Martin BALOUATA-MALEKA

CANAL+

PROMO LIPANDA+

30 JOURS OFFERTS

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592 033 408 RCS NANTERRE

PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE

PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

VOUS ETES SUR ACCESS 5 500 FCFA/MOIS → REABONNEZ VOUS A EVASION 11 000 FCFA/MOIS → OBTENEZ EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS

VOUS ETES SUR EVASION 11 000 FCFA/MOIS → REABONNEZ VOUS A EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS → OBTENEZ TOUT CANAL+ 44 000 FCFA/MOIS

06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

CANAL+ CONGO

*Offre valable du 1er au 31 Août 2022 pour tout réabonnement à la formule supérieure. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Joseph Mangouendé, superviseur technique de W.r.i au Congo

«Mieux gérer aujourd'hui les ressources naturelles et penser aux générations futures»

Organisation non-gouvernementale évoluant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, le W.r.i (World ressources Institute) a pour mission principale de protéger l'environnement par la promotion des principes du développement durable. Joseph Mangouendé, superviseur technique de W.r.i au Congo explique, dans l'interview qu'il nous a accordée, le déploiement de son organisation dans le pays depuis plus de dix ans, pour promouvoir une meilleure gestion des ressources naturelles, surtout forestières.

**** Monsieur le superviseur, quel est votre partenariat avec le gouvernement, notamment le Ministère en charge de l'économie forestière?***

** Nous avons une convention de collaboration avec le Ministère de l'économie forestière. Les rapports que nous avons sont basés sur l'appui que notre O.n.g apporte depuis plus d'une décennie, dans la gestion des ressources forestières. Les données viennent toujours du Ministère de l'économie forestière sur les concessions forestières. Nous mettons à disposition de la technologie pour l'appuyer dans la gestion des ressources forestières. Dans cette convention, il y a des axes d'appui bien définis.

Joseph Mangouendé.

**** Avec votre contribution, comment les ressources naturelles, notamment forestières sont-elles exploitées au Congo?***

** Je pense qu'avec l'appui de W.r.i, à travers son atlas forestier, on peut dire que la gestion est rationnelle. Les outils que nous mettons à la disposition du ministère apportent un plus dans la gestion des ressources forestières. Cela aide à la décision des pouvoirs publics. Mais, actuellement, nous n'avons pas de convention avec le Ministère en charge de l'environnement. Nous travaillons seulement avec le Ministère de l'économie forestière.

**** Quelle est la périodicité de la production de l'atlas forestier?***

** On peut dire que c'est une périodicité annuelle. On produit l'atlas forestier, lorsque les données sont disponibles et lorsque les concessions sont mises à jour et quand les nouvelles attributions sont faites. Ces données-là sont validées par le Ministère de l'économie forestière, conjointement avec notre organisation. A ce niveau, nous pouvons nous convenir de la publication de l'atlas des concessions forestières et des aires protégées.

**** Pouvons-nous dire que le ministère a déjà manifesté sa satisfaction de votre travail?***

**Effectivement, nous produisons un travail conjoint. Le ministère possède les données et nous nous avons la technologie. Tous, nous sommes satisfaits des échanges que nous faisons ensemble.

**** Quel rapport avez-vous avec les sociétés forestières?***

** Nous n'avons pas de rapports avec les sociétés forestières. Elles sont suivies par le Ministère de l'économie forestière. Nous ne faisons qu'appuyer le ministère qui travaille avec les sociétés forestières, détentrices de concessions forestières.

**** Quelles sont les données contenues dans l'atlas?***

** Il y a les concessions forestières, les aires protégées et les données d'aménagement. Il y a typiquement ces données-là. Tout ce qui est état d'aménagement. Nous couvrons tout le pays.

**** Comment vos informations sont connues au niveau international?***

** Au niveau international, ces informations sont connues à travers une plateforme Web et les informations sont accessibles à travers l'atlas forestier.

**** Depuis quand menez-vous ce travail?***

** C'est depuis 2006 qu'on produit des atlas. Cela représente beaucoup d'années que nous appuyons le ministère.

**** Un message, pour conclure notre entretien?***

** Aujourd'hui, si nous voulons vivre dans un milieu sain, moins pollué, nous devons gérer rationnellement les ressources que nous avons, notamment les ressources forestières. C'est l'ambition que nous devons avoir tous. Comme, on dit ailleurs: zéro déforestation. Cela serait l'idéal de chaque citoyen. Que les citoyens s'inspirent de cela, pour mieux gérer aujourd'hui et penser aux générations futures. C'est juste intégrer la vision globale de protéger l'environnement.

Propos recueillis par
Martin BAOUATA-MALEKA

Districts d'Ignié et de Ngabé (Département du Pool et des Plateaux)

11 forages d'eau potable construits par la Fondation S.n.p.c, inaugurés par Maixent Raoul Ominga

Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), a procédé, samedi 13 août 2022, lors d'une cérémonie au village Nkouo, à la remise officielle de onze forages d'eau potable construits par la Fondation S.n.p.c, dans les villages du tronçon Yié-Odziba, sur la Route nationale n°2, dans les Districts d'Ignié et de Ngabé (Département du Pool). Ces forages sont déjà opérationnels et connectés au réseau électrique de la société E2C (Energie électrique du Congo) comme les villages bénéficiaires, qui sont dorénavant identifiables grâce aux panneaux de signalisation implantés sur la route.

Le directeur général Maixent Raoul Ominga, pendant l'inauguration officielle des forages d'eau.

La cérémonie de remise officielle des forages d'eau potable, construits par la Fondation S.n.p.c, a connu la participation des autorités locales des districts d'Ignié et de Ngabé, de Jean-Bruno Adou Danga, directeur général de la société E2C (Energie électrique du Congo), des responsables des entreprises Working business (société ayant réalisé les forages d'eau potable) et Deux Lions (société ayant réalisé les panneaux de signalisation routière). A ces invités de marque s'ajoutent une forte délégation de la S.n.p.c et les populations locales venues de leurs villages respectifs.

Désormais électrifiés et pourvus en eau potable, les villages bénéficiaires sont en train de connaître une métamorphose illustrée notamment par l'augmentation de la production de manioc et de la farine de manioc (foufou) ainsi que par l'ou-

(Suite en page 9)

Primature

Nomination de directeurs généraux et de directeurs centraux

Direction générale de la Marine marchande

Le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a procédé, par décret n°2022-511 du 20 août 2022, à des nominations à la Direction générale de la Marine marchande. Ainsi, les cadres suivants ont été nommés:
- Mme Jeanne Raymonde Mouélé Moussanga: directrice de la règlementation et de la coopération maritimes;
- M. Paul Banga: directeur de la navigation maritime;
- M. Armel Cyr Edmond Ngolo: directeur des transports maritimes;
- M. Arley Crisnel Miayoukou: directeur du Centre national d'information et de documentation maritimes des transports maritimes;
- M. Clitandre Aucanat Ansia: directeur du Centre de sécurité, maritime et de la protection du milieu marin;
- Mme Marina Inès Batchi Ndoulou: directrice de l'administration, des finances et des gens de mer.

Direction générale des transports terrestres

Le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso a procédé, par décret n°2022-512 du 20 août 2022, à des nominations à la Direction générale des transports terrestres. Ainsi, les cadres suivants ont été nommés:
- M. Jean Robin Ossa: directeur de la stratégie et des politiques intermodales;
- M. Roger Gustave Morossa: directeur administratif et financier;
-M. Gilbert Mouandza: directeur des transports urbains et routiers;
-Mme Lucie Odette Raymonde Dinga: directrice des transports ferroviaires.

Conseil congolais des chargeurs

- Par décret n°2022-509 du 20 août 2022, M. Datoni Florent Pambou est nommé secrétaire général du Conseil congolais des chargeurs.
- Par décret n°2022-510 du 20 août 2022, les cadres suivants sont nommés:
- M. Modeste Frédéric Ekéri-Ambila: directeur des finances et de la comptabilité;
- Mme Ngami née Inko Bouliwé Carine : directrice du marketing et de l'assistance;
- M. Jean de Dieu Mouangoli Amenghas: directeur technique ;
- M. Etienne Dieudonné Panghoud: directrice du système d'information et de contrôle.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76/ 06.879.50.69
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
- Tornade; Prince Juvet NTSIMOU

François Mozanda, conseiller départemental élu dans le District d'Enyellé

«Je ne suis pas seulement l'élu des autochtones»

Les élections législatives et locales de juillet 2022 ont permis l'élection du premier conseiller autochtone du District d'Enyellé et du Département de la Likouala. Il s'appelle, François Mozanda, 53 ans, et il est marié et père de huit enfants. Il se dit être au service des bantous comme des autochtones. Notre rédaction l'a rencontré le 9 août dernier, lors de la célébration de la journée internationale des droits des populations autochtones, à Enyellé. Interview!

**** Monsieur le conseiller départemental, quelle est votre impression suite à cette élection?***

** C'était une première dans notre communauté et ma joie est totale. Avec cette élection, je dois me mettre au service de toute la population bantoue comme autochtone du District d'Enyellé et du Département de la Likouala. C'est cette population qui a fait de moi conseiller. Je m'attèlerais à porter les problèmes des deux communautés au niveau du Conseil départemental. Je ne veux pas de division dans le district, je travaille pour tout le monde et voir comment proposer des textes qui peuvent améliorer les conditions de vie des autochtones.

François Mozanda

**** Comment comptez-vous travailler?***

** J'ai une association dénommée «Moaka tala oboso». C'est avec cette association que je vais travailler, afin que la population d'Enyellé puisse avoir la possibilité de soumettre ses problèmes que je peux porter au niveau du Conseil départemental, afin de diminuer la pauvreté des populations autochtones qui est très pauvre.
Avant même notre investiture, le premier travail que j'ai fait, c'est celui de recenser tous les villages autochtones du district ainsi que les hameaux. Aujourd'hui, le district compte 34 villages où vivent des autochtones sans pour autant compter Enyellé-centre et ses hameaux. Dès que j'ai des possibilités, je vais multiplier les descentes. Ainsi, il nous faudra le soutien des tiers, afin de réaliser ces missions. Cela nécessiterait un moyen roulant, soit une moto par exemple.

**** Avez-vous un groupe de leaders autochtones avec lequel vous travaillez?***

** J'ai un groupe des leaders autochtones qui travaillent avec moi. Mais, il me faudrait les former sur le leadership. Ce qui manque dans la communauté. Ainsi, j'en profiterai de les former lors des descentes dans les villages. Je rêve d'avoir des leaders dans tous les villages que j'ai recensés. Je mise sur la formation, afin de booster ce peuple. Dans cette formation, le premier choix sera porté sur ceux qui savent un peu lire et écrire. Pour ceux qui ne savent pas lire et écrire, j'aurai toujours la possibilité de les former, par rapport à leur capacité d'apprendre.

**** Votre association y était aussi pour quelque chose dans votre élection?***

** Je crois, vu son implication sur le terrain dans la sensibilisation, la défense des droits des autochtones. C'est sûrement à travers cette association que le ministre Henri Djombo s'est intéressé à ma modeste personne, afin de me mettre sur sa liste aux élections locales. J'en profite de le remercier ainsi que le parti qu'il a représenté au niveau du district et du département. Aujourd'hui, je suis le premier autochtone à être élu conseiller départemental. Il faudrait que même au niveau de mon association, promouvoir d'autres jeunes autochtones qui sont dynamiques, afin de me rejoindre dans la lutte pour «l'indépendance» des autochtones.

**** Sinon, comment procédez-vous pour les promouvoir?***

** D'abord, en procédant par la sensibilisation et la valorisation de la culture autochtone. La population autochtone, dans le District d'Enyellé, est sous-informée et méconnaît la loi 05-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones. Parmi mes priorités, il y a aussi la sensibilisation auprès des miens sur cette loi. Je vais former des leaders autochtones et ce sont ces derniers qui vont sensibiliser les communautés sur cette loi. Si les possibilités nous le permettent, nous allons acheter un terrain à Enyellé, pour construire un bureau et une boutique de vente des objets d'art et produits de la pharmacopée autochtone et bien d'autres produits forestiers. Cela permettrait aux familles autochtones de percevoir quelques choses, pour faire vivre leurs familles, se prendre en charge et réduire tant soit peu la question de la pauvreté en milieu autochtone.

**** Avez-vous d'autres préoccupations?***

** Tout à fait! Notre association est à la recherche d'éventuels bailleurs de fonds pour financer nos activités. Si des O.n.gs comme Initiatives développement ou des institutions comme l'A.f.d et l'Union européenne peuvent avoir une attention particulière sur notre association, ça sera intéressant.

Propos recueillis à Enyellé,
par Marien
NZIKOU-MASSALA

Arrondissement 5 Ouenzé (Commune de Brazzaville)

Le Marché de Ouenzé s'appelle désormais «Marché Ntiétié Norbert»

Le Marché de Ouenzé, dans le 5ème arrondissement de Brazzaville, commença au début des années 50 par trois femmes qui étalaient leurs marchandises autour de la résidence du célèbre commerçant transporteur, Norbert Ntiétié. Les deux premières femmes vendeuses, Mmes Adolphine Kifouéni et Marie Tsina, sont décédées il y a plus de trente ans. La troisième vendeuse, Mme Marie Massengo née Maléka, bien connue dans ce marché, est décédé le vendredi 12 août 2022. Une histoire est attachée à la vie de cette femme: la débaptisation du Marché de Ouenzé, en Marché Ntiétié Norbert, par le Conseil municipal de Brazzaville, suivant la délibération n°010-2010 du 25 mai 2010.

Mme Marie Massengo, l'une des trois premières vendeuse du Marché de Ouenzé.

Depuis, Mme Marie Massengo, mère de l'ancien député et ancien conseiller municipal Abel Massengo, à l'origine du projet de débaptisation, a attendu en vain que la délibération municipale soit appliquée, par l'implantation officielle d'une plaque indiquant le nouveau nom du marché. Cela pourra être le cas à l'occasion de ses obsèques, samedi 27 août 2022.
En effet, selon Abel Massengo, la mairie de Brazzaville ne voit aucun inconvénient à ce que la plaque portant le nouveau nom du Marché de Ouenzé soit officiellement implantée devant ce marché. La cérémonie pourra être patronnée par l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo. Ce sera une manière de rendre hommage à la dernière des trois premières vendeuses de ce marché, qui était encore en vie lorsque la délibération avait été adoptée et un juste retour sur l'histoire de ce marché devenu grand et célèbre et qui portait un nom donné par la diaspora de la RD Congo. En effet, selon le lingala parlé à Kinshasa, marché signifie ouenzé. Alors qu'en lingala de Brazzaville, marché se dit: zando. *«Na keyi na ouenze» (Je m'en vais au marché). Partant, ce nom s'est collé non seulement au marché, mais aussi à l'arrondissement. Désormais, c'est le «Marché Ntiétié Norbert».*

Urbain NZABANI

AEPC (Association des Editeurs de Presse du Congo)

Communiqué

Le Secrétaire Général de l'Association des Editeurs de Presse du Congo (AEPC), Jean-Clotaire HYMBOUD, invite les responsables des associations professionnelles des médias, des syndicats et des organes de presse à une réunion qui se tiendra ce mardi 30 août 2022, à l'Hôtel Saphir, pour faire le point des démarches de mise en œuvre de la Redevance Audiovisuelle (RAV) auprès de la Primature.
La présence de tous est vivement souhaitée.

Pour l'Association des Editeurs de Presse du Congo

Jean-Clotaire HYMBOUD

Deuxième édition du Mbongui de la femme africaine

Encourager l'autonomie des femmes pour une meilleure insertion sociale

***«Faire un état des lieux de la femme congolaise et africaine dans son environnement»*, tel est l'objectif que s'est fixé Mme Splendide Lendongo, présidente de l'Association Ewc (élite women's club), lors des assises de la femme africaine appelée *«Mbongui de la femme africaine»*. La deuxième édition de ce grand rendez-vous qui met à l'honneur la femme africaine, s'est tenue, vendredi 5 aout 2022, à la fois à l'Hôtel Radisson Blu et à la Chambre de commerce de Brazzaville, sous le thème: *«Egalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable»*. Patronnée par Mme Antoine Kébi, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la femme, cette édition avait à son ordre du jour, des ateliers sur le marketing digital, le leadership entrepreneurial ainsi que des tables-rondes sur la problématique de la parité dans notre pays.**

La deuxième édition du Mbongui de la femme africaine s'inscrivait dans le cadre de la journée de la femme africaine célébrée le 31 juillet de chaque année, depuis 1962. Le thème de cette année s'intitule: *«Réaliser le capital humain des femmes pour un développement inclusif».*

Dans notre pays, cette journée a été commémoré en différée, à cause du second tour des élections législatives. *«Le rôle important de la femme dans nos sociétés africaines est incontestable. Cependant, un certain nombre d'inégalités sont encore constatées dans l'accès et l'exercice des droits entre les hommes et les femmes»,* a reconnu, Mme Antoine Kébi, dans son mot de circonstance. Selon elle, *«la femme devrait s'engager davantage dans la prise en main de son destin».*

Pendant les tables-rondes.

La question de l'égalité des droits et de l'autonomisation des femmes et filles revête un intérêt capital pour notre pays. *«Le Congo a traduit son engagement sur la question par l'inscription, dans l'article 17 de la Constitution congolaise, de l'égalité entre la femme et l'homme»*, a-t-elle affirmé.

Pendant le déroulement des tables-rondes qui ont porté l'un sur le thème, *«Egalité des sexes dans notre environnement: enjeux et défis»*, et l'autre sur *«Comment concilier le développement durable et la parité»,* il a été reconnu que, malgré les avancées significatives enregistrées dans notre pays au cours des dix dernières années, sur les droits des femmes, beaucoup reste à faire sur la parité. Par ailleurs, on ne peut pas parler de développement durable, lorsque les femmes ne sont pas sensibilisées sur les enjeux d'ordre social, économique et environnemental.

S'agissant de l'atelier sur *«le leadership entrepreneurial»,* les participants ont échangé sur l'intérêt d'exprimer son leadership, comme nous l'explique Karel Ntsika, formateur à cet atelier: *«Aujourd'hui, les acquis de leadership a partager une vision, a s'accompagner mutuellement, est une clé extraordinaire pour permettre a chaque porteur de projet d'atteindre son plein potentiel».*

Animé par Luc Missidimbazi, l'atelier sur le numérique a, quant à lui, mis en exergue la e-réputation et les outils de marketing digital.

Signalons que cette édition a connu la participation du secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, de la conseillère du Président de la République en charge du Département de la protection sociale, des conseillers du Premier ministre, des chefs de missions diplomatiques, des cadres du système des Nations unies ainsi que des représentants de la société civile. Nous en avons rendu compte dans l'édition précédente.

Roland KOULOUNGOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, Mboté !

Brazzaville-la-verte ne sera plus verte à l'allure où vont les choses. Elle s'appellera, soit Brazzaville-la-poubelle, soit Brazzaville-débits de boissons-Trottoir. En effet, au cours de leurs balades vespérales, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont constaté que les trottoirs de Brazzaville étaient devenus des débits de boissons. Les adeptes du culte de Bacchus s'y installaient à qui-mieux-mieux et à leurs risques et périls pour siroter de la bière, en ingurgitant des morceaux de cuisses de poulets ou de viande, de poissons assaisonnés et cuits au barbecue par des cuistots improvisés et pour la plupart adeptes de l'article 15 relatif à la débrouillardise.

Tout le monde s'improvise en tenancier opérant sans patente. Misère oblige! Et ce, à la barbe des policiers censés faire respecter l'ordre public. Est-ce de l'anarchie? Est-ce dû au manque de l'autorité de l'Etat? On ne le saura jamais. En tout cas, chacun s'installe où il veut et quand il veut, comme dans une auberge espagnole. Les passants sont obligés de faire de l'acrobatie entre les consommateurs, les barbecues fumants et les poubelles débordant d'ordures nauséabondes infectées de mouches. Personne ne se soucie de la santé des uns et des autres. On part, on part.

Pendant ce temps, les véritables débits de boisson et les autres ngandas à l'environnement plus propre où l'on peut consommer de la bière, loin des véhicules roulant parfois à tombeaux ouverts, sont désertés par les consommateurs. Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu y perdent leur latin. Ils ne comprennent pas que des hommes et des femmes, pères et mères de famille, soient aussi insouciants et s'assoient à même les trottoirs pour siroter de la bière. Est-ce à cause de la misère et de la pauvreté?

Toujours est-il que l'on a beau faire, ces adeptes des trottoirs-débits de boisson ne changeront pas. Ne dit-on pas que mieux vaut prodiguer des conseils à une jouvencelle qui n'a pas encore goûté aux plaisirs des bals qu'à celle qui y va toujours? L'on dit aussi que le temps est un grand sculpteur. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Brazzaville

Un policier auteur d'une blessure par balle contre un jeune arrêté par la gendarmerie

Le C.a.d (Centre d'Actions pour le développement), organisation de défense des droits de l'homme, a condamné, dans un communiqué publié à Brazzaville, le 19 août 2022, l'usage dangereux et inapproprié de l'arme à feu par le policier Fina Audet, alias Bouddha, sur le jeune homme Makoumbou Andély Saint-Cyr, actuellement hospitalisé à l'Hôpital général des armées, des suites d'une blessure par balle.

En effet, le 16 août 2022, aux environs de 23h, une altercation causée par une supposée affaire de téléphone, éclate au bar Lionel Bass près de la Station-Service Total de Kisito dans le premier arrondissement Makélékélé. Andély Makoumbou, qui arrive sur les lieux, s'intéresse à la situation. Sur les entrefaites, s'ensuit un accrochage entre le policier et le jeune homme. *«Je vais frapper mon arme sur ta tête, tirer sur toi pour ensuite publier tes photos sur les réseaux sociaux en te faisant passer pour un bébé noir»,* aurait indiqué le policier, avant de faire feu sur lui et le blesser au pied.

Une scène au Marché Total de Bacongo.

Andély Makoumbou est conduit à l'Hôpital de base de Makélékélé et, par la suite, à l'Hôpital général des armées. Nos recherches sur le terrain indiquent tout au moins une distanciation dans la version des faits selon les parents et les témoins que nous avons rencontrés. Toutefois, l'usage de l'arme létale par le policier est un acte inapproprié.

Le policier Fina Audet alias Bouddha est, actuellement, entre les mains des gendarmes, à la suite d'une enquête ouverte à cet effet. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le recours inutile à des armes létales par des agents de l'ordre contre des civils continue. Le policier doit immédiatement être présenté devant un magistrat compétent. *«Dans un Etat de droit, la justice reste le seul rempart contre de tels actes et étourderies blâmables»,* souligne Guerschom Gobouang, responsable campagne et plaidoyer du C.a.d.

Cet incident supplémentaire est de nature à confirmer que le pays est coutumier à des bavures policières. Le Centre d'actions pour le développement appelle les autorités congolaises à durcir les conditions du port d'armes et à veiller à l'application stricte des principes de base de l'Onu sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois.

(Suite de la page 7)

verture de petites structures commerciales (boucheries, ateliers de soudure, bars et restaurants, etc).

Aussi, dans son discours de bienvenue, Armand Tsono, sous-préfet du district d'Ignié, a déclaré: *«Grâce à la S.n.p.c, nos villages deviennent des petites villes».* La première phase du projet a permis la construction de 11 forages dans les villages Yié, Mbamba, Massa, Nkouo, Dieuleveut, Odziba, certains ayant deux forages d'eau. La Fondation S.n.p.c a passé un accord avec la société E2C, pour le raccordement au réseau électrique des villages Yié, Bambou, Mbamba, Imbimi, Massa, plutôt que d'utiliser des groupes électrogènes qui coûteraient plus chers pour le pompage de l'eau. L'accès de ces localités au réseau électrique domestique a facilité l'amélioration des conditions de vie d'un peu plus de 11.600 habitants.

Le projet de la Fondation S.n.p.c prévoit la construction de 21 forages d'eau. Ainsi, la deuxième phase de ce projet concernera le tronçon Ingah/Inoni-plateaux, avec la construction de 10 autres forages d'eau potable. A travers ce projet, la S.n.p.c participe aussi au développement du contenu local, par l'utilisation des sociétés prestataires congolaises: la société Working Business réalise les forages; E2C, les travaux d'électricité et la société Deux Lions fait la signalisation routière.

Après avoir exprimé leur gratitude, les chefs de villages ont promis veiller aux ouvrages construits et d'en faire bon usage. A son tour, Monsieur Maixent Raoul Ominga, Directeur Général de la S.n.p.c, a confirmé son engagement traduire en actes et à contribuer, à travers ces réalisations sociales, à la réalisation de la vision du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, transcrite dans son projet de Société, *«Ensemble, poursuivons la marche».*

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne! Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

Paix, droits de l'homme et République: notre responsabilité en tant que citoyen

Dans le monde d'aujourd'hui où nous vivons, il est important de signaler que l'homme, dans son être social et politique comme dans son être spirituel et culturel, apparaît le plus souvent déchiré, perdu, brisé, emporté par les tempêtes d'une histoire qui va de plus en plus vite. Cet homme, c'est vous et moi. C'est aussi cet homme que vous et moi nous rencontrons tous les jours, dans nos villages, dans nos quartiers, dans nos villes, dans nos départements. C'est, enfin, cet homme qui vogue comme un bateau sans radar, celui qui ne sait plus où il en est, celui dont le seul espoir est la paix (avec un grand P) et dans le respect de ses droits dans une République digne de ce nom.

Par Dieudonné Antoine-Ganga.

Mais, qu'est-ce que la paix?

Selon le dictionnaire Larousse, *«la paix est la situation d'un peuple qui n'est pas en guerre, d'une personne ou d'un groupe qui vit en bonne intelligence avec son entourage. Elle est aussi la tranquillité, la quiétude que rien ne trouble».*

De son côté, le Concile Vatican II affirme que *«la paix n'est pas simplement une absence de guerre, qu'elle ne se réduit pas à l'établissement d'un équilibre entre forces adverses, qu'elle ne provient pas d'une domination despotique, mais il est tout à fait exact et approprié de l'appeler l'œuvre de la justice»*. La justice, vertu morale qui réside dans la reconnaissance et le respect des droits d'autrui.

Pour que la paix ne soit pas un slogan creux, il faut passer de la violence au dialogue, de la domination au service, du profit à la solidarité, de l'exploitation à la justice, de l'oppression à la liberté, du mensonge à la vérité. Il nous faut aussi éviter d'être des pyromanes qui, après avoir allumé l'incendie, se métamorphosent en pompiers, des personnes qui, comme le dit le psalmiste, *«n'ont pas de sincérité dans leur bouche; des personnes dont le cœur n'est que mensonge; des personnes dont le gosier est un sépulcre ouvert et qui ne se servent de leur langue que pour châtier».*

Il faut plutôt vulgariser la culture démocratique qui doit faire de nous, Congolais, des citoyens d'une société libre, égale et fraternelle cherchant à satisfaire leurs intérêts par un travail honnête et non par la délation (le ngonguisme), à exercer leurs droits et à se sentir responsables de leur existence.

Une culture de paix ne peut se développer que si la qualité de vie de tout le monde est satisfaisante. Ce qui passe par une large participation des populations à un développement endogène. L'appel lancé, il y a quelques années, par Federico Mayor, l'ancien directeur général de l'Unesco, en faveur de la culture de la paix dans le monde, est là pour nous convaincre. En voici un extrait:

«Je lance un appel à tous les Chefs d'État et de gouvernement, aux philosophes, aux enseignants, à tous ceux qui exercent une autorité dans la société civile, aux membres des communautés religieuses, aux parents et aux jeunes du monde entier, pour leur demander:

- de promouvoir l'apprentissage et l'exercice de la culture de la paix, tant dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle que dans les diverses manifestations de la vie quotidienne;

- d'œuvrer à la construction et au renforcement de la démocratie, instrument privilégié de la négociation d'un règlement juste et pacifique des conflits;

- de s'efforcer d'attendre un développement humain qui s'étende à l'ensemble de la population et qui valorise ainsi les capacités sociales et les potentialités humaines de chacun des membres de la société;

- de privilégier les contacts, les échanges et la créativité culturelle, aux niveaux national et international, en ce qu'ils sont le moyen de la prise en compte et du respect de l'autre et de ses différences;

- de renforcer la coopération internationale afin d'éliminer les causes socio-économiques des conflits armés et des guerres, et de rendre ainsi impossible la construction d'un monde meilleur pour toute l'humanité».

D'autre part, Jacques Moreillon estime que *«la paix n'est pas simplement l'absence de guerre, mais un processus dynamique de coopération entre toutes les régions et toutes les tribus, cette coopération étant fondée sur le respect de la liberté, de l'indépendance, de l'égalité des droits de l'homme, ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources pour pourvoir aux besoins des populations».*

Les droits de l'homme

Quant aux droits de l'homme, ils sont contenus dans la Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Onu le 10 décembre 1948, qui énonce les principes relatifs aux droits individuels, économiques, sociaux et culturels et aux libertés publiques, fixant les rapports des individus et de la société. Malheureusement, il nous a été donné de constater que lesdits droits repris dans les Constitutions de nos pays, étaient pour la plupart bafoués et violés par tous ceux qui étaient censés les promouvoir et les défendre. Ces droits vivent aujourd'hui des temps incertains: l'errance, l'exil, la faim, le chômage, le manque de structures sanitaires et scolaires, les angoisses, les séquestrations, la prison et ses horreurs et humiliations qui atteignent l'homme au cœur de lui-même. L'on ne dira jamais assez, comme l'on ne combattra jamais assez pour la liberté et pour la paix, mes violons d'Ingres.

Le Président Ulbert Youlou (à d.) le jour de la proclamation de l'indépendance

Mais, les droits de l'homme ne s'arrêtent pas là où finissent la prison ou l'exil ou encore l'errance. Ou plutôt, il existe d'autres exils, d'autres prisons et d'autres errances. Comme par exemple, dans le Département du Pool qui a urgemment besoin d'un *«Plan Marshall»,* pour l'aider à renaître tel un phénix de ses cendres; comme ces populations du Pool qui, depuis 22 ans, veulent connaître les tenants et les aboutissants de la guerre entre Ntumi et l'armée congolaise dont elles ont payé un lourd tribut et qu'avait dénoncée, avec courage, le ministre Bonaventure Mbaya qui, à ce propos, a déclaré: *«Voici donc 22 ans (1998-2020) que les populations du Pool vivent, dans leur département, une guerre quasi permanente entre le pouvoir de Brazzaville et Ntumi. Cette guerre a été ponctuée par deux semblants d'accords de paix et de cessation d'hostilités, inachevés et sabotés pour laisser l'opportunité de jouer à la reprise des hostilités en cas de besoin, à tout moment; c'est ce qui arrive en ce moment encore».*

Comme par exemple, le père de famille qu'un implacable désordre économique laisse sans emploi et donc sans salaire; comme ce retraité ou ce fonctionnaire qui attendent leur pension ou leur salaire pendant des mois; ou ce fonctionnaire qui attend, des lustres, son arrêté de concession de retraite et son certificat de cessation de paiement. Cet homme est un exilé, un *«Lazare»* dans son quartier, dans son arrondissement, dans sa ville, dans son village, dans son département. Cet homme marche, lui, aussi, à la recherche d'un avenir où sera reconnu son droit à l'existence en même temps que sa dignité, son droit d'être un homme. (A suivre)

Dieudonné ANTOINE-GANGA.

Parc national Odzala Kokoua

Le C.a.d dénonce des crimes de tortore et un déni de justice

Dans un communiqué publié à Brazzaville, le 19 août 2022, le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) constate, avec amertume, que justice tarde à être rendue aux victimes d'actes de torture commis par des éco-gardes courant juillet 2019, dans le Parc national Odzala Kokoua. Le Cad appelle les autorités congolaises à prendre immédiatement des mesures concrètes pour que justice soit rendue.

En effet, fin juillet 2019, trois habitants de Ouesso, Cervain Bozeba, Yanick Mbembo et Jean Mobanda, partent camper pour la pêche au village Ignoli, situé dans le Parc National Odzala Kokoua. Quelques jours après leur arrivée, ils se rendent en forêt pour couper le matériel nécessaire à la fabrication de leur case. Sur le chemin du retour, entre la forêt et le village, ils sont capturés par les éco-gardes qui les accusent de braconnage, en complicité avec Arnauld Wilfrid Engogna, alias Caprice, fils du chef de village Ignoli, alors qu'ils ne possédaient ni arme ni munitions de chasse.

Les éco-gardes les menottent et les battent sévèrement, pour qu'ils reconnaissent les faits et dénoncent d'éventuels complices. Mais, ils clament leur innocence. Ils sont, ensuite, conduits à la base de Lango où ils seraient séquestrés dans un container, toujours menottés et torturés pendant deux jours sans boire ni manger. Les acteurs, y compris du côté de la police et de la justice, que nous avons rencontrés, affirment que les infortunés étaient couverts de blessures abondantes et hématomes sur tout le corps.

Le 1er août 2019, sans soins médicaux, ils sont conduits à Ouesso et remis entre les mains de la police de Nzalangoye. Ils sont placés en garde à vue.

Au cinquième jour de la garde à vue, Cervain Bozeba, Yanick Mbembo et Jean Mobanda sont libérés suite aux premières enquêtes de police. Toutefois, Engogna Arnauld Wilfrid alias Caprice sera déféré le 6 août 2019 au Parquet de Ouesso puis écroué à la maison d'arrêt pour *«détention illégale d'arme et munitions de guerre».*

En novembre 2019, il est condamné à trois mois de prison et une amende de 50 mille de francs Cfa. Peu de temps après sa libération, il est engagé comme chauffeur pour le compte du Parc. Des personnes interrogées allèguent qu'il pourrait s'agir d'une entente à l'amiable en contrepartie de l'abandon des poursuites judiciaires contre le Parc National Odzala Kokoua. Cervain Bozeba, lui, porte plainte. Il a été entendu une fois et n'a plus reçu aucune information au sujet de l'instruction de sa plainte.

Pendant notre séjour dans la Sangha du 5 au 13 août 2022, Engogna Arnauld Wilfrid alias Caprice était sur le terrain; ce qui ne nous a pas permis de le rencontrer pour comprendre les circonstances de son embauche à Odzala Kokoua. Le 10 août 2022, les agents en service à Odzala Kokoua que nous avons rencontrés ont indiqué ne pas connaître cette affaire pourtant bien connue des services de la police et de la justice.

Trois ans après les faits, l'enquête piétine et personne n'est inquiétée. Ce qui s'apparente à un déni de justice et de vérité pour les victimes. *«En République du Congo la justice ne bénéficie jamais aux victimes des exactions commises par des éco-gardes et les O.n.g de conservation dans leur lutte contre le braconnage. L'absence de poursuite judiciaire dans cette affaire renforce un climat favorable à des abus sans fin des éco-gardes»*, indique Trésor Nzila Kendet, de retour de la mission dans la Sangha.

Notre organisation a également reçu des informations crédibles selon lesquelles les éco-gardes, y compris ceux du Parc national Odzala Kokoua se livreraient constamment à des exactions contre les populations locales et autochtones au nom de la lutte contre le braconnage, mais nombre d'entre elles restent silencieuses. *«La transparence sur des crimes de torture commis par les éco-gardes dans l'affaire Odzala Kokoua contre Engogna Arnauld Wilfrid alias Caprice représentera une avancée de nature à faire reculer l'usage disproportionné de la force et l'impunité qui caractérisent la lutte contre les crimes fauniques»*, souligne pour sa part Dimitri Arnaud Sobekela du C.a.d.

Le manque de diligence de la justice congolaise dans cette affaire est contraire aux obligations du pays en matière de protection des droits humains, en particulier le droit à un procès juste, équitable et dans un délai raisonnable. Pour Guerschom Gobouang, Responsable- Campagne et plaidoyer du C.a.d: *«Les droits humains doivent être au cœur des méthodes de gestion des aires protégées dans un Etat de droit».*

Vient de paraître

«Le commerce des Allongés», nouveau roman d'Alain Mabanckou

D'origine congolaise et l'un des écrivains francophones les plus lus dans le monde (son œuvre est traduite dans une vingtaine de langues), Alain Mabanckou vient de publier, aux Editions du Seuil (Paris, France), son nouveau roman intitulé: «Le commerce des Allongés». Paru ce mois d'août, à Paris, le nouveau roman du Renaudot 2006 met en scène un jeune homme, Liwa Ekimakingaï, qui a passé son enfance et continue d'habiter chez sa grand-mère, Mâ Lembé, car sa mère, Albertine, est morte en lui donnant la vie. Il est employé comme cuisinier à l'Hôtel Victory Palace de la capitale économique congolaise et attend de rencontrer l'amour.

La couevrture du nouveau roman.

Un soir de 15 août où l'on fête l'indépendance du Congo, Liwa Ekimakingaï réunit ses plus beaux atours à peine achetés l'après-midi et, assez extravagants, pour aller en boîte. Au bord de la piste de danse, la belle Adeline semble inatteignable. Pourtant, elle accepte ses avances, sans toutefois se compromettre. Elle signera sa fin…

Le nouveau roman d'Alain Mabanckou est une remontée dans la vie et les dernières heures du jeune homme qui assiste à sa propre veillée funèbre de quatre jours et à son enterrement. Aussitôt enseveli, il ressort de sa tombe. Pour se venger?

En toile de fond, la ville de Pointe-Noire et ses cimetières, en particulier le Cimetière des riches, où tout le monde rêverait d'avoir une sépulture, mais où les places sont très chères, et celui dit Frère-Lachaise, pour le tout-venant dont Liwa fait partie.

Alain Mabanckou.

«Le commerce des Allongés» est un grand roman social, politique et visionnaire dans lequel la lutte des classes se poursuit jusque dans le royaume des morts, où ceux-ci sont d'ailleurs étrangement vivants. Le commerce des Allongés est une sorte de fable moderne, urbaine qui met en scène un jeune homme qui vient de mourir et qui est très, très bien habillé, sapeur, les couleurs étaient excellentes et qui pense qu'il ne devait pas mourir ce jour-là, et qu'il a encore quelque chose à régler. Et une fois qu'il était enterré, il surgit, finalement, de la tombe et se met à regarder autour de lui. Il comprend qu'il a un peu survécu et qu'il est dans l'autre monde et les autres défunts autour de lui vont commencer à lui raconter leur existence», explique l'auteur sur sa page Facebook.

D'où lui est venue l'idée d'écrire ce roman?

L'idée de ce roman m'était venue, lorsque j'étais retourné au Congo-Brazzaville et que j'avais aussi lu dans le journal les faits divers d'un individu qui était mort et qui fréquentait les boîtes de nuit. A cet instant-là, je me suis rappelé moi-même les rapports que nous avions avec la mort. Je me suis rappelé qu'au Congo-Brazzaville, ou dans beaucoup de sociétés africaines, la mort et la vie se côtoient; le monde des vivants n'est pas l'aboutissement ou l'apothéose de l'existence; il y a une autre vie qui est derrière, qui est peut-être meilleure.

Je pense aussi que *«Le commerce des Allongés» est, sans doute, mon livre le plus féminin, peut-être par la présence de la figure de la grand-mère, peut-être par la présence de la figure de cette femme qui est appelée la Jeanne d'Arc congolaise, parce qu'elle est brûlée pour ses convictions, je n'en dirai pas plus comme d'habitude, et aussi par le courage et l'endurance de ces femmes qui tiennent le marché de Pointe-Noire, ces femmes qui vont accompagner la détresse; ces femmes qui vont, jour après jour, donner de la vie aux pauvres, à ceux qui n'ont rien, à ceux qui ressemblaient à nos mamans, d'ailleurs»*, se justifie-t-il.

Né en 1966, au Congo-Brazzaville, Alain Mabanckou réside en Californie, aux Etats-Unis, où il est professeur titulaire de littérature à l'Université de Californie-Los Angeles. Lauréat, en 2006, du Prix Renaudot, pour son roman *«Mémoires de porc-épic»,* il est finaliste, en 2015, du Man Booker International Prize et du Premio Strega Europeo. Il a notamment été récompensé en 2012, par l'Académie française (Grand prix de littérature Henri-Gal) et en 2013 par la Principauté de Monaco (Prix littéraire Prince Pierre de Monaco, pour l'ensemble de son œuvre).

Nana KABA

Commentaire

On peut faire rayonner la culture congolaise

Dans l'interview qu'il a accordée à notre journal et qui a été publiée dans l'édition n°164 du jeudi 18 août 2022, Guy Franicis Tsiehela, journaliste chroniqueur culturelle, animateur de l'émission *«100% musique»* sur Ziana T.v, une chaîne de télévision en ligne basée à Paris et visant la diaspora congolaise, souhaite que le Ministère de la culture soit beaucoup plus pro-actif. Que cela signifie-t-il?

L'interpellation vient du fait que le journaliste, qui travaille pour la promotion de la musique congolaise, se heurte au peu de sensibilité des animateurs de du département culturel aux attentes des artistes et autres acteurs culturels. Ils se plaignent de ce que ce département culturel n'a pas de budget lui permettant de pouvoir répondre aux sollicitations des différents artistes. Pourtant, dans le collectif budgétaire de cette année, le Ministère de la culture et des arts dispose, par exemple, d'un budget de 5,7 milliards de francs Cfa dont 2,5 milliards de budget de transfert pouvant servir aux actions de promotion de la culture congolaise.

«Donc, financer la culture, ce n'est pas de l'argent jeté à travers la fenêtre. Au contraire, il y a des retombées au niveau touristique, comme on le voit dans d'autres pays», estime Guy Francis Tsiehela. En effet, des pays comme le Sénégal, le Burkina Faso et récemment le Rwanda, etc, portent une grande attention à la promotion de la culture, comme moyen de stimuler le tourisme. Or au Congo, d'après notre collègue, *«le budget alloué à la culture n'est pas à la hauteur des enjeux»*. C'est ce que disent les animateurs du Ministère de la culture et des arts. En réalité, si le ministre de la culture et des arts, Dieudonné Moyongo, se battait pour disposer de son budget, il arriverait à mener des actions encourageantes dans la promotion de la culture congolaise. Quand le budget est accordé, dans la loi des finances, encore faut-il se battre pour en disposer.

Pour assurer la promotion de culture, on devrait créer une agence nationale de promotion de la culture qui gérerait le budget de transfert dévolu au Ministère de la culture et des arts. Cette agence serait le bras opérationnel du ministère, pour agir dans la promotion de la culture congolaise. Quoiqu'il en soit, ne fut-ce qu'au nom de la diversification économique, le gouvernement est appelé à développer le secteur du tourisme et l'une des clés de développement de ce secteur, c'est la promotion de la culture qui permettra d'avoir des retombées de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, par l'Unesco. La culture est le domaine par excellence de production qui montre le génie d'un peuple.

Urbain NZABANI

Musique

Le torchon brûle entre Roga Roga et Cegra Karl!

L'affaire défraie la chronique sur l'échiquier musical du Congo-Brazzaville. Le torchon brûle entre Roga Roga, leader de l'Orchestre Extra Musica, et le chanteur Cegra Karl, surnommé le Traumatiseur, transfuge du groupe de Doudou Copa, révélé au public par la chanson «Elombé», une belle rumba contenue dans son maxi-single de quatre titres, intitulé: «Pas sans toi», mis sur le marché le 14 février 2018.

Le méga concert organisé à Brazzaville, lundi 15 août 2022, à l'occasion du 62ème anniversaire de l'indépendance nationale, serait le principal point de friction entre les deux artistes. Dans une vidéo publiée sur son compte Facebook, le 19 août dernier, Cegra Karl affirme que, d'après le programme de ce concert, il était prévu qu'il monte sur scène avant Roga Roga. Mais, ce dernier se serait arrangé avec le maître de cérémonie (ndlr: Charlemagne Mayassi), pour prester avant lui. Et après sa prestation, le patron d'Extra Musica aurait jeté des billets de banque dans la foule, avant de demander à le suivre pour aller prendre de la bière.

Roga Roga.

Cegra Karl.

Conséquence: le lieu du spectacle s'était dégarni d'un grand nombre de spectateurs. Ce que n'a pas du tout apprécié Cegra Karl. Au lendemain de sa déconvenue, ce dernier a publié un message pour exprimer son mécontentement: *«Ils ont tout fait pour nous déstabiliser; ils ont tout manigancé pour qu'on joue les derniers, en retard et sans public, mais ils nous ont rendu encore plus forts… Grand merci à vous, mes fans, vous m'avez encore une fois de plus démontré votre amour, vous aviez attendu de 18h à 2h. Merci beaucoup».*

Puis, pour enfoncer le clou, dans une vidéo publiée le 19 août dernier sur son compte Facebook, Cegra Karl traite Roga Roga de paranoïaque qui n'en est pas à son coup d'essai, qui est contre le succès des autres, étouffe la carrière de beaucoup d'artistes et veut régner en seul maître de la musique congolaise. Il n'en fallait pas plus pour enflammer la toile. Trésor Mvoula et Varan de Komodo (chanteurs évoluant en carrière solo ayant fait partie de la grande délégation qui a accompagné récemment Roga Roga pour une tournée en France), ainsi que l'animateur Abidjan Ngotina d'Extra Musica ont aussitôt dégainé et pris fait et cause pour celui qui a, entre autres surnoms, Lampadaire.

Pour eux, Cegra Karl n'a pas de hauts faits, il n'est pas encore une star et n'a pas le droit de dire du mal de Roga Roga qui est un modèle de réussite sociale et est aujourd'hui considéré comme le numéro 1 de la musique congolaise. *«Je m'adresse à toi, Cegra Karl, le petit gonflé... Roga Roga n'est pas ton ami, il mérite le respect de tous les artistes congolais sans exception. Tu n'es pas encore star, donc, il faut te calmer, petit frère. Au Congo, les stars, il n'y a que de tous les temps et aujourd'hui… Le reste, on se débrouille...»*, a, par exemple, écrit, sur Facebook, Varan de Komodo.

«Soi-disant numéro 1 de la musique congolaise, laisse le petit (Cegra Karl) en paix faire sa carrière», a lâché, en langue lingala (pratiquée dans les deux Congo), Doudou Copa de Mi Amor, qui n'a plus jamais filé le parfait amour avec Roga Roga, depuis son départ d'Extra Musica, voici bientôt près de deux décennies.

Ovy Feeling, le guitariste solo du groupe Patrouille des stars de Kevin Mbouandé, s'en est aussi pris au chevalier des arts et des lettres de la République Française dont il nie les qualités de bon chanteur. Où s'arrêtera la *«guerre»* déclenchée entre les deux camps? Seul l'avenir nous le dira.

Nana KABA

Fécobox (Fédération congolaise de boxe)

Lancement des championnats nationaux de boxe en catégories séniors et juniors

La Fécobox (Fédération congolaise de boxe) dirigée par le président Gaëtan Nkodia, a lancé, dimanche 21 août 2022, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 6ème arrondissement de Brazzaville, ses championnats nationaux comptant pour la saison sportive 2021-2022. C'était en présence de Mme Anna Moungala, représentante du directeur général des sports, et de Léonard Bontsona, représentant du Comité national olympique et sportif congolais.

83 boxeurs, dont 46 en seniors (Messieurs et dames) et 26 en juniors (Messieurs et dames) prennent part à ces championnats nationaux de boxe. Les boxeuses ne sont au total que 11 dans les deux catégories. 7 départements y sont représentés: Kouilou; Plateaux; Bouenza; Niari; Cuvette; Pointe-Noire et Brazzaville. Les vainqueurs seront présélectionnés pour faire partie de l'équipe nationale, les Diables-Rouges, qui va représenter le Congo aux futures échéances africaines et mondiales de boxe.

Dans son discours de bienvenue, le président de la Fécobox, Gaëtan Nkodia, a exhorté les boxeurs à donner le meilleur d'eux-mêmes, afin d'être parmi les porte-étendards du Congo à l'extérieur. *«J'espère que vous serez capables de saisir cette opportunité. Il y a, en effet, tellement de potentiel à exploiter en nous, dans tous les domaines. Nous avons la force, le courage et l'intelligence de le faire dans le respect des règles et des autres, même s'il y a un prix»*, a-t-il indiqué.

Une phase de combat.

Pour sa part, Mme Anna Moungala a rendu hommage à la fédération qui se déploie, pour vulgariser sa discipline sportive. Pour elle, ce championnat national est un moment culminant dans la réalisation des activités de la fédération. Elle a félicité et encouragé *«les héros dans l'ombre, les entraineurs, pour le travail accomplis dans la formation des athlètes»*. Par ailleurs, elle a invité les arbitres et les juges *«à faire valoir le métier sportif et ses atouts, en jugeant dans l'objectivité et impartialité, pour éviter les frustrations»*. Il a encouragé les athlètes à mettre en pratique ce qu'ils ont appris pendant les séances d'entrainement. *«Que le meilleur gagne, c'est la loi du sport»*, a-t-elle lancé.

Signalons que 16 combats se sont déroulés pendant la journée d'ouverture. Les championnats de boxe se poursuivent tous les jours, de 10h à 20h, au Gymnase Nicole Oba. Ils prendront fin samedi 27 août 2022. Bien avant le démarrage du championnat, le Conseil fédéral de la Fécobox a tenu sa session, couplée à l'assemblée générale. Plusieurs points ont été examinés et adopté, entre autres: la mise en place de la Ligue de boxe professionnelle; le règlement portant organisation et fonctionnement de la Ligue féminine de boxe; le règlement disciplinaire. Coup de chapeau au président Gaëtan Nkodia, qui ne ménage aucun effort, pour redynamiser le noble art dans notre pays.

Luze Ernest BAKALA

Fécovo (Fédération congolaise de volleyball)

Les championnats nationaux ont démarré sans cérémonie comme l'exige la tradition

La Fécovo (Fédération congolaise de volleyball) a procédé, le mercredi 17 août 2022, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, au démarrage des championnats nationaux de la saison sportive 2021-2022. C'est la 33ème édition en seniors hommes; la 22ème édition en seniors dames; la 23ème édition en juniors hommes et la 11ème édition en cadets. Mais, pour le lancement de ces championnats, le colonel Jean-Claude Mopita, président de la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball), n'a pas convié le public à une cérémonie d'ouverture, comme le veut la tradition, avec allocutions et défilé des joueurs. Soit! Malgré tout, les compétitions battent leur plein, montrant la vigueur du volleyball congolais.

Au total, 54 rencontres sont en train d'être jouées au cours des championnats nationaux de volleyball. Deux départements seulement y participent, au lieu de 10 comme prévus. Il s'agit de Pointe-Noire et Brazzaville, qui ont présenté au total 19 équipes qui s'affrontent pendant dix jours, pour des qualifications aux compétitions africaines des clubs. En effet, les deux premiers de chaque catégorie seront qualifiés.

Pour la journée d'ouverture, le mercredi 17 août, quatre rencontres ont eu lieu parmi lesquelles celle qui a opposé, en cadets, le Centre Jean-Claude Mopita à la D.g.s.p. Ces derniers ont remporté la rencontre par 2 sets à 0.

DGSP Seniors volley-ball champion en titre.

En seniors hommes, la D.g.s.p a pris le dessus sur le Centre Jean-Claude Mopita: 3 sets à 0. Kinda-Odzoho a surclassé le Volleyball club Espoir par 3 sets à 0. Le clou de la première journée a été la victoire d'Inter-club de Brazzaville sur l'As Gendarmerie de Pointe-Noire, sur le score de 3 sets à 0.

De ces championnats à deux départements, seul le Département de Brazzaville pourrait imposer son leadership sur Pointe-Noire, à en croire de nombreux observateurs de la discipline. Les rencontres se jouent chaque jour de 9h à 16h, au Gymnase Henri Elendé, jusqu'au dimanche 28 août 2022. Il est demandé au public de se rendre nombreux au gymnase, pour encourager les équipes.

L. E. BAKALA

Première édition de la randonnée Lipanda

José Cyr Ebina et ses partenaires, Edden et Extradex tour, ont relevé le défi

En partenariat avec les sociétés Edden et Extradex tour, José Cyr Ebina, président des Associations Lion d'or, a organisé, dimanche 21 aout 2022, la première édition de la randonnée Lipanda, une marche sportive de 18 kilomètres dans la commune de Kintélé, située à côté de Brazzaville, à laquelle ont participé 150 sportifs professionnels et amateurs des deux versions (messieurs et dames), à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance nationale. Les marcheurs sont venus des arrondissements de Brazzaville et 15 venus de Kinshasa, la capitale de la RD Congo et des expatriés européens.

Les gagnants de la première édition Randonnée Lipanda.

Les trois premiers qui ont franchi la ligne d'arrivée, fixée au site touristique et agricole Edden coopérative, à Makabandilou, ont reçu des prix. Les marcheurs ont bravé collines, montagnes, bancs de sable et surtout soleil dans un itinéraire parti du Stade La Concorde, à Kintélé, en passant par la lagune de Makabandilou, la montagne Emile Biayenda et sa savane, l'Avenue de Ngamakosso, le poste de la gendarmerie de l'usine de traitement d'eau, l'Avenue de Ragec, la route nationale n°2, les établissements Edden, les lagunes et bancs de sable de Makabandilou, pour arriver au point de chute, le site d'Edden, soit 18 kilomètres d'un circuit truffé d'obstacles, mais une très belle aventure, comme en témoignent quelques participants.

André Jopez, de nationalité espagnole, s'est exprimé en ces termes: *«C'était une bonne aventure ou j'ai partagé avec beaucoup d'autres personnes. C'est la marche et c'est le sport. Le parcours était très dur, surtout la fin avec la chaleur, ajouté aux bancs de sable. Mais, c'est sympa. Je remercie très sincèrement les organisateurs. C'était une bonne chose de nous réunir de la sorte. Ce n'est pas souvent qu'on a ce type d'événements sportifs. Donc, il faut en faire plus souvent»*.

De son côté, Flore Petyth, passionnée du sport, a félicité la bonne tenue de l'organisation de cette première édition la Randonnée Lipanda, organisée avec professionnalisme. Jean-Paul Charnier chargé d'affaire à l'ambassade de Belgique au Congo se dit satisfait et souhaite refaire la même chose prochainement. *«J'encourage tout le monde à participer à la prochaine édition. Mais, il faudra se préparer, parce que c'est quand même très dur; mais, c'est une bonne balade et un beau moment de découverte et de sport. Marcher dans le sable, ce n'est pas facile, mais en même temps, on découvre de bons coins qu'on ne connait pas»*, a-t-il confié.

Il faut seulement souhaiter que la Randonnée Lipanda devienne une tradition sportive et touristique à perpétuer. La prochaine édition est donc attendue avec beaucoup d'espoir et pourra connaître un plus grand nombre de participants.

Luze Ernest BAKALA

Les gagnants de la randonnée Lipanda

Chez les messieurs:

- Premier: Koukaba Vouidibio: un billet d'avion aller-retour Brazzaville-Doubaï et frais de séjour;
- ***Deuxième:*** Ordy Mouwélé: un billet d'avion aller-retour Brazzaville/Pointe-Noire avec séjour en week-end à l'Hôtel Le Christy;
- ***Troisième:*** Armand Banzougoula: don d'un congélateur.

Chez les dames:

- Première Akouabessi: un billet aller-retour Brazzaville-Doubaï et frais de séjour;
- ***Deuxième:*** Falima Ebondzo: un billet d'avion aller-retour Brazzaville/Pointe-Noire avec séjour en week-end à l'Hôtel Le Christy;
- Troisième: Dotthiah Nkadzi: don d'un congélateur.